



INSTITUT
TECHNOLOGIQUE



Liste des Experts en Pathologies du Bois dans la Construction Certifiés par FCBA

Cette liste, éditée le 8 janvier 2018 renouvelée périodiquement, annule et remplace les listes précédentes.

Elle comporte 3 pages numérotées.

Les Experts certifiés sont au nombre de 17

La liste à jour est consultable sur internet :

www.experts-pathologies-bois.fr - www.fcba.fr

Elle est disponible à FCBA.

DQ Cert 18-002

Charte déontologique des titulaires de la Certification

La certification **Expert en Pathologies du Bois dans la Construction** délivrée par **l'Institut Technologique FCBA** atteste que les personnes titulaires de cette certification s'engagent à respecter un certain nombre d'obligations déontologiques vis-à-vis de leurs clients.

1. Devoir d'éthique

Le titulaire s'engage à :

- ✓ Eviter ou abandonner toute mission sujette à des pressions ou influences commerciales, financières ou autres, internes ou externes, susceptibles de mettre en cause la qualité de ses travaux.
- ✓ Ne pas s'investir dans une activité professionnelle qui réduirait la confiance en sa compétence, son impartialité, son jugement ou son intégrité vis-à-vis de la mission qui lui est confiée.
- ✓ Les responsabilités des personnes, autres que le titulaire, qui participent de près ou de loin à la mission confiée, doivent être définies afin d'identifier d'éventuels conflits d'intérêt.

2. Devoir d'information et de conseil - Confidentialité

Le titulaire s'engage à :

- ✓ Lorsque le cas se présente, informer clairement dans son offre de l'éventuel défaut d'indépendance et d'impartialité vis-à-vis du client ou de son mandataire.
- ✓ Informer dans son offre de l'éventuel défaut d'indépendance et d'impartialité vis-à-vis d'une entreprise ayant réalisé des travaux sur les ouvrages pour lesquels il lui est demandé d'établir sa mission.
- ✓ N'intervenir que sur la base d'un contrat de mission accepté par le client et précisant, les conditions de son intervention ainsi que celles de ses prestataires, en fonction des éléments qu'il aura obtenu de la part de son client et lui permettant de formaliser le coût et la date ou le délai d'intervention.
- ✓ Informer tous les intéressés à l'expertise de ses conditions d'interventions.
- ✓ Ne pas déléguer tout ou partie de la mission sans accord préalable de son client et sans en informer les différents intervenants.
- ✓ Respecter le caractère contradictoire des opérations d'expertise qui le nécessitent.
- ✓ Avertir son client ou son mandataire pour le cas ou l'état de l'ouvrage ou de la partie d'ouvrage soumise à son expertise, présente des dangers pouvant porter à la sécurité des personnes.
- ✓ En dehors des cas autorisés par son client, ne pas diffuser les informations relatives à son expertise à des personnes étrangères à la mission.

Liste des Experts en Pathologies du Bois dans la construction (par ordre croissant de département)
Toute l'information sur : ww.experts-pathologies-bois.fr

Champs d'application: Cas N° 1: Diagnostic et analyse de situation - Cas N° 2 Diagnostic, analyse de situation et préconisations - Cas N° 3a: Diagnostic, analyse de situation et prescriptions
- Cas N° 3b: Diagnostic, analyse de situation et prescriptions particulières

NOM	SOCIETE - EMAIL	ADRESSE	CP	VILLE	TEL	Fax	PORTABLE	Certifié pour les champs d'application	N° Certification
DARGENT Gilles	ALCYON gilles.dargent@alcyon.pro	58 Avenue Labé - ZA Les Paluds 2	13400	AUBAGNE	04 42 04 99 81	04 42 04 99 27	06 86 26 02 86	Cas 1-2-3a	062
HONORE Rémi	SARETEC rhonore@saretec.fr	zone des Greffières - 5 rue Auguste Perret	17140	LAGORD	05 46 67 57 13	01 56 71 24 75	06 09 52 65 13	Cas 1-2	094
GRESPINET Thomas	NOREXIMMO noreximmo@orange.fr www.noreximmo.fr	BP 70020	14801	DEAUVILLE CEDEX	02 31 64 93 57	09 70 32 19 48	06 76 98 23 95	Cas 1-2	088
TELEFUNKO Arnaud	SARL AT arnaud.telefunko@gmail.com www.agencetelefunko.com	3 rue Pièce de la Guerre	14520	SAINTE HONORINE DES PERTES	02 31 22 12 68		06 16 28 42 11	Cas 1-2	097
JUIN Emmanuel	L3A DIAG juinexpert@gmail.com	39, Bld de la Buffardière	27000	EVREUX			06 03 81 48 88	Cas 1-2-3	057
LEDEY Erick	FINISTERE EXPERT IMMOBILIER contact@fei-diagnosticsimmobiliers.fr - www.fei-diagnosticsimmobiliers.fr	14 rue Joseph le Velly	29290	SAINT RENAN	02 98 02 21 21	02 98 02 21 40	06 07 98 17 28	Cas 1-2	067
GAYET Laurence	GB TECH gbtech@orange.fr	2 passage Roquemaurel - C103	31300	TOULOUSE	05 65 30 86 30	09 72 46 92 61	06 08 23 08 67	Cas 1-2-3a-3b	074
NICOLAS Cédric	SARETEC cenicolas@saretec.fr	99 route d'Espagne - BP33564	31035	Toulouse Cedex 1	05 34 31 72 25	01 56 71 24 51	07 77 88 74 79	Cas 1-2	091
BAUDRY Frédéric	SARETEC fbaudry@saretec.fr	2 rue Laplace - ZI du Phare	33700	MERIGNAC	05 57 92 36 20	05 56 55 93 50	06 70 44 59 43	Cas 1-2	093
GROS Christophe	SARETEC cgros@saretec.fr	3 rue Laplace - ZI du Phare	33701	MERIGNAC	05 57 92 36 20	05 56 55 93 50	07 87 94 43 54	Cas 1-2	092
JULLIEN Jean-Christophe	CRYOBOIS jc-jullien@cryobois.fr	Parc d'activité Georges Petit - 80 bis bld Jean-Jacques Bosc	33120	BEGLES	05 56 89 83 55		06 81 20 86 45	Cas 1-2-3a-3b	095

Liste des Experts en Pathologies du Bois dans la construction (par ordre croissant de département)
Toute l'information sur : ww.experts-pathologies-bois.fr

Champs d'application: Cas N° 1: Diagnostic et analyse de situation - Cas N° 2 Diagnostic, analyse de situation et préconisations - Cas N° 3a: Diagnostic, analyse de situation et prescriptions
- Cas N° 3b: Diagnostic, analyse de situation et prescriptions particulières

BRAULT Gurwan	CHB YADIS contact@chb-yadis.fr	20 avenue Jean-Jaurès	35400	SAINT MALO	02 99 04 37 38	02 99 04 38 38	06 10 34 71 89	Cas 1-2-3a	090
MARTINET Pascal	Cabinet Martinet pascal.martinet@nordnet.fr	3 B Place Charles de Gaulle	38550	LE PEAGE DE ROUSSILLON	09 88 28 77 38		06 83 57 47 57	Cas 1-2-3a-3b	096
GAYET Laurence	GB TECH gbtech@orange.fr	3 avenue de l'Aviateur Gibert	46220	PRAYSSAC	05 65 30 86 30	09 72 46 92 61	06 08 23 08 67	Cas 1-2-3a-3b	074
ANGEBAULT Fabrice	SARL ANGEBAULT angebault.fabrice@orange.fr www.angebault-expertises-angers.fr	99 rue de la Madeleine	49000	ANGERS	02 41 20 15 38	02 41 78 80 61	06 62 05 23 47	Cas 1-2	089
MARTINET Pascal	Cabinet Martinet pascal.martinet@nordnet.fr	Chavy	71700	OZENAY	09 88 28 77 38		06 83 57 47 57	Cas 1-2-3a-3b	096
GRESPINET Thomas	NOREXIMMO noreximmo@orange.fr www.noreximmo.fr	7 rue Louis David	75116	PARIS			06 76 98 23 95	Cas 1-2	088
ANGEBAULT Fabrice	SARL ANGEBAULT angebault.fabrice@orange.fr	36 rue Scheffer	75016	PARIS			06 62 05 23 47	Cas 1-2	089
GRAMONT Francis	Ste Valor Consultants dept Audit Habitat et Santé gramont.diagnostictermite@wanadoo.fr	4, rue saint Jean	75017	PARIS	01 42 37 00 85	01 42 37 00 85	06 60 11 11 22	Cas 1-2	044
AIGUILLON Benoît	SEMP aiguillon.benoit@wanadoo.fr	5, impasse bel solelh	81370	ST SULPICE	05 63 33 61 08	05 63 33 61 09	06 85 13 33 36	Cas 1-2-3a	081
JUIN Emmanuel	L3A DIAG juinexpert@gmail.com	23 rue des Garmants	92240	MALAKOFF	01 41 09 65 00	01 41 09 65 01	06 03 81 48 88	Cas 1-2-3	057

Liste des Experts en Pathologies du Bois dans la construction (par ordre croissant de département)
Toute l'information sur : ww.experts-pathologies-bois.fr

Champs d'application: Cas N° 1: Diagnostic et analyse de situation - Cas N° 2 Diagnostic, analyse de situation et préconisations - Cas N° 3a: Diagnostic, analyse de situation et prescriptions
 - Cas N° 3b: Diagnostic, analyse de situation et prescriptions particulières

Liste des Experts en Pathologie du Bois dans la Construction pour l'activité sur le territoire Espagnol

NOM	SOCIETE - EMAIL	ADRESSE	CP	VILLE	TEL	Fax	PORTABLE	Certifié pour les champs d'application	N° CERTIFICATION
BERNA GOMEZ Angel	info@helpest21.com blog : www.diagnosismadera.com	Ponent 30, 1-1 Cassa de la Selva	17244	GIRONA - ESPANA	0034 972 463 086	0034 972 463 086	0034 653 964 064	Cas 1-2-3a-3b	083